



Comme dit auparavant, le bilan d'activité d'APBPL pour l'exercice 2020 est obéré par le ralentissement général de la vie sociale locale, mais nous avons continuellement assuré le suivi médiationnel sur les sujets relatifs au Mieux Vivre que conditionnent la protection du Cadre de Vie, de l'Environnement, de la Mobilité douce et de la Sécurité.

Nous n'avons donc pas pu organiser l'évènement festif et convivial qui nous aurait tous réunis, ni pu concrétiser l'idée de créer un Trophée de l'Environnement, mais ce ne sont que parties remises en des temps plus sereins.

Parmi les actions diplomatiques entreprises, citons les suivantes.

- Nous avons rencontré Monsieur Vincent Bawedin, Chargé de Mission pour la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC) à la Communauté de Communes des Grands Lacs afin qu'il nous éclaire sur les contenus de l'action de protection contre l'érosion de notre plage centrale.
- Nous nous sommes aussi entretenu avec Madame Anne Littaye, Commissaire-Enquêteur de la Préfecture des Landes et chargée du suivi de l'enquête publique sur la Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière lancée par la Communauté de Communes des Grands Lacs. Nous lui avons remis une synthèse écrite de nos préconisations.
- Nous avons rencontré Monsieur Rémi Planton directeur de BiscaGrandsLacs pour lui formuler notre souhait de siéger au conseil d'administration de l'Office Intercommunautaire de Tourisme que préside Madame Hélène Larrezet et qui a accédé à notre sollicitation au titre de Membre es Qualité. Nous lui avons écrit à son titre de Maire pour lui demander la réinstallation du tapis d'accessibilité aux PMR et Personnes Handicapées à la Plage Nord.

Un courrier a été adressé à Madame le Maire pour lui suggérer l'opportunité de créer un groupe de réflexion intégrant APBPL sur l'élaboration concertée d'un futur Plan de Circulation pour Biscarrosse Plage.

De même que par une missive nous avons demandé à la Mairie de faire remplacer par des drapeaux neufs, les pavillons très abimés de l'esplanade de la Plage Centrale.

En revanche nous n'avons pas obtenu de réponse positive à notre demande écrite formulée à notre Première Magistrat d'avoir une représentation d'APBPL au Conseil Local de Sécurité. Madame le Maire nous a objecté que notre association n'est pas l'émanation d'un mouvement institutionnel, ni d'un groupe identifié de Commerçants, mais que nous agissons qu'en tant que mandataires d'intérêts privés.

Nous avons demandé par écrit des explications à la Municipalité justifiant le retrait des conteneurs de tri sélectif situés Avenue Gabriele d'Annunzio, au motif allégué d'effluves nauséabondes et du risque de pollution avancés par des riverains et sur le déplacement des dits-conteneurs au parking du Vivier. Il nous a été répondu de vive voix que cette décision relève de la seule décision unilatérale du Sivom du Pays de Born.

Nous avons participé à une Table Ronde organisée par la Mairie au Camping Le Vivier, consécutive à la requête d'APBPL faisant remonter les doléances des riverains se plaignant des nuisances sonores sur ce site.

Sur le blog d'APBPL, nous avons publié la lettre de consultation du Gip-Littoral pour le lancement d'une étude de marché et de potentiel hôtelier à Biscarrosse Plage ainsi que nous avons posté en ligne l'enquête sur les pratiques cyclables de la CCGL dans le cadre de l'élaboration de son Schéma Directeur Vélo des Grands Lacs.

Une délégation de vos Administrateurs s'est transportée en Mars à la permanence des Elus de Biscarrosse Plage à la mairie annexe pour interpellier Monsieur François Couturier, Adjoint au Maire chargé des Finances et ses collègues Conseillers Municipaux Philippe Pascutto et Sophie Charenton sur les problématiques spécifiques relevées par nos Adhérents.

Au dernier trimestre, nous avons lancé sur le blog un questionnaire afin de sonder vos attentes et vos suggestions. Le bon retour de cette consultation nous a permis de distinguer les plus saillantes et qui surlignent principalement la circulation automobile, les mobilités et les déplacements, l'accessibilité des plages, les nuisances sonores, la culture et l'animation ainsi que la gestion des ordures ménagères. Nous en avons exposé les détails tout dernièrement à Madame Hélène Larrezet qui nous a reçu en Mairie le Mercredi 20 Juillet.

Nous sommes attentifs au devenir de l'Atlantic et nous émettrons nos avis concernant les propositions avancées pour sa nouvelle utilisation interactive,

comme nous veillons à la future destination du local situé à l'étage de l'ancien Bureau de La Poste.

Nous sommes aussi en vigilance sur l'observation de la Charte de la Vie Nocturne cosignée entre la Municipalité et les Etablissements recevant du Public ouverts en horaires de nuit.

Nous affirmons la responsabilité et l'engagement que l'APBPL inscrit dans la vie de Biscarrosse Plage et du Lac et qui reposent sur Vous Chers Adhérents.

Cela est notre fierté à Toutes et à Tous !

Vive l'Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac!

Dominique Boudet